

## PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



## **EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER**

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

19/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S033C324

(9) RAISON SOCIALE: SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES: 1 CHEMIN DE LA GRANGE

33650 MARTILLAC

Tél: 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 033C1314

SIGNATURE:

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation CK-117-JN (F)

Date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation 16/06/2020 04/09/2012

Marque

Désignation commerciale

**PEUGEOT** 

3008

(1) N° dans la série du type (VIN)

(5) Catégorie internationale

Genre

VF30U9HR8CS167474

Type/CNIT

Énergie

VP

GO

M10PGTVP004J448

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

198894

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE:

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

20/10/2025

25057533

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVG. AVD

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG

4.3.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite ARG

Défaillances mineures :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD

5.3.2.c.1. AMORTISSEURS: Protection défectueuse ARD, ARG

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu AVG, AVD

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé ARG 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches

détériorées D

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2173

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018: 20/11/2018: 89855 km / 20/02/2020: 103710 km / 09/06/2020: 103934 km / 18/05/2022:

137610 km / 21/05/2024 : 177498 km



## MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

		AVANT		А	RRIERE
<b>Ripage</b> (-8 à +8 m/km) :	G	-1.8	<b>D</b> m/km	G	D
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		6 %		0 %	
Forces verticales :		929 daN		602 daN	
Frein de service Forces de freinage : Déséquilibre (<20%) :	311 daN	5 %	325 daN	222 daN	215 daN

325 daN

222 daN

Taux d'efficacité global (≥58 %):70 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 23 %

Forces de freinage (efficacité): 311 daN

Émissions à l'échappement Opacité des fumées (0.51 m-1) C2:<0.1 m-1 C3:<0.1 m-1 C4:<0.1 m-1 Moyenne:<0.1 m-

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :-2.6 % -2.0 % Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :-0.2 % -0.1% 215 daN